



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Jeudi 7 mars 2024**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE

Messieurs CAVOLI, DAVID, DELEPAUX, PUJOL, SCAPPAZZONI, MARTINERIE

Pouvoirs :

MR DE SAINT ROMAIN a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames BORDEDEBAT, LAFONTAINE, DUBROCA, FOULON
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
Messieurs BONNIN, DE SAINT ROMAIN, SEGURA, URIOT, FANARA, MONS

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024030703 : AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES D'ARCACHON EXPANSION

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2023 d'Arcachon Expansion et des budgets annexes, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation l'affectation des résultats de l'exercice 2022, telle que présentée dans les tableaux ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL 720 : OFFICE DE TOURISME

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice :	Déficit	- 217 106.77 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent :	Excédent	1 104 010.17 €
- Résultat de clôture à affecter :	Excédent	886 903.40 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent	51 895.98 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent	214 982.56 €
- Résultat comptable cumulé :	Excédent	266 878.54 €
- Dépenses d'investissements reportés :		39 009.08 €
- Solde des restes à réaliser :		- 39 009.08 €

Besoin réel de financement : 0 €

Affectation des résultats de la section de fonctionnement :

- Résultat excédentaire en couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) :	0 €
- Dotation complémentaire en réserves (R1068) :	0 €
SOUS TOTAL (R1068) :	0 €

- En excédent reporté de la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R002 du budget N+1) :	886 903.40 €
---	--------------

TOTAL : **886 903.40 €**

Résultat déficitaire en report en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119, déficit reporté à la section de fonctionnement D002) : 0 €

Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté 0 €	R002 : excédent reporté 886 903 40 €	D001 : solde d'exécution 0 €	R001 : solde d'exécution 266 878.54 € R1068 : excédent capitalisé 0 €

Je vous demande, Mes Chers Collègues, d'approuver l'affectation des résultats du budget principal 720 de l'exercice 2023

BUDGET ANNEXE 730 : PALAIS DES CONGRES

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice :	Excédent	70 609.20 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent :	Excédent	36 281.46 €
- Résultat de clôture à affecter :	Excédent	106 890.66 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent	20 587.22 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Déficit	- 563.23 €
- Résultat comptable cumulé :	Excédent	20 023.99 €
- Dépenses d'investissement reportées :		20 001.18 €
- Recettes d'investissement reportées :		0.00 €
- Solde des restes à réaliser :		- 20 001.18 €

Besoin réel de financement : 0 €

Affectation des résultats de la section de fonctionnement :

- Résultat excédentaire en couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) :	0 €
- Dotation complémentaire en réserves (R1068) :	0 €
SOUS TOTAL (R1068) :	0 €

- En excédent reporté de la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R002 du budget N+1) :	106 890.66 €
---	--------------

TOTAL : **106 890.66 €**

Résultat déficitaire en report en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119, déficit reporté à la section de fonctionnement D002) : 0 €

Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté 0 €	R002 : excédent reporté 106 890.66 €	D001 : solde d'exécution 0 €	R001 : solde d'exécution 20 023.99 € R1068 : excédent capitalisé 0 €

Je vous demande, Mes Chers Collègues, d'approuver l'affectation des résultats du budget annexe commercial 730 de l'exercice 2023.

Budget Annexe 740 – Animations :**Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

- Résultat de l'exercice :	Excédent	16 307.35 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent :	Déficit	-57.46 €
- Résultat de clôture à affecter :	Excédent	16 249.89 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent	276.25 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent	211.67 €
- Résultat comptable cumulé :	Excédent	487.92 €
- Dépenses d'investissement reportées :		0 €
- Recettes d'investissement reportées :		0 €
- Solde des restes à réaliser :		0 €
Besoin réel de financement :		0 €

Affectation des résultats de la section de fonctionnement :

- Résultat excédentaire en couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) :	0 €
- Dotation complémentaire en réserves (R1068) :	0 €
SOUS TOTAL (R1068) :	0 €

- En excédent reporté de la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R002 du budget N+1) :	16 249.89 €
---	-------------

TOTAL : **16 249.89 €**

Résultat déficitaire en report en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119, déficit reporté à la section de fonctionnement D002) :	0 €
---	-----

Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté 0 €	R002 : excédent reporté 16 249.89 €	D001 : solde d'exécution 0 €	R001 : solde d'exécution 487.92 € : excédent capitalisé 0 €

Je vous demande, Mes Chers Collègues, d'approuver l'affectation des résultats du budget annexe animations 740 de l'exercice 2023.

Budget Annexe 750 – Culture :**Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

- Résultat de l'exercice :	Déficit	-	92 967.04 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent :	Déficit		0 €
- Résultat de clôture à affecter :	Déficit	-	92 967.04 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent		25 303.94 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Déficit	-	15 744.27 €
- Résultat comptable cumulé :	Excédent		9 559.67 €
- Dépenses d'investissements reportés :			0 €
- Recettes d'investissement reportées :			0 €
- Solde des restes à réaliser :			0 €
Besoin réel de financement :			0 €

Affectation des résultats de la section de fonctionnement :

- Résultat excédentaire en couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) :			0 €
- Dotation complémentaire en réserves (R1068) :			0 €
SOUS TOTAL (R1068) :			0 €
- En excédent reporté de la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R002 du budget N+1) :			0 €
TOTAL :			0 €

Résultat déficitaire en report en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119, déficit reporté à la section de fonctionnement D002) :

92 967.04 €**Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté 92 967.04 €	R002 : excédent reporté 0 €	D001 : solde d'exécution 0 €	R001 : solde d'exécution 9 559.67 €
			R1068 : excédent capitalisé 0 €

Je vous demande, Mes Chers Collègues, d'approuver l'affectation des résultats du budget annexe culture 750 de l'exercice 2023.

Cette délibération n'appelant aucune observation, M. FOULON demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

↳ **APPROUVER l'affectation des résultats du compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal et des budgets annexes**

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le jeudi 7 mars 2024
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion

